

MAYA n°30 Juillet 2015

ZINE

Périodique semestriel
de Miel Maya Honing asbl

DOSSIER

LA DISPARITION DES ABEILLES...
ET DANS LE SUD ? pp.3-12

Amérique Latine, Europe,
Etats-Unis, même combat ? p.5

Avantages des méthodes
apicoles traditionnelles. p.8

Quel modèle pour l'apiculture
africaine ? p.11

Maya en Bolivie... p.13

... et au Congo : une première ! p.16

Portrait p.18

ÉDITORIAL

Le Mayazine paraît à nouveau ! Sous forme semestrielle, il contiendra désormais 16 à 20 pages, au lieu de 12 précédemment, ce qui nous permettra d'étoffer davantage le dossier central et de faire appel à des contributions extérieures. Pour ce numéro de reprise, nous avons choisi de traiter un thème d'actualité, la mortalité des abeilles. Nous ne l'avons jamais abordé jusqu'à présent, car ce phénomène, propre aux sociétés industrialisées, ne touchait pas nos partenaires. Mais il nous interroge sur notre modèle de développement et sa durabilité, ainsi que sur les orientations à donner aux projets que nous appuyons dans le Sud. Merci à Etienne Bruneau, Wolfgang Ritter et Rémy Vandame pour leurs apports à ce débat, si important pour les abeilles et notre avenir à tous.

Benoît Olivier

L'organisation Maya, c'est qui, c'est quoi ?

Miel Maya Honing asbl est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée. Elle est active au Nord et au Sud. Au Sud, ses activités consistent en l'appui à des organisations apicoles d'Amérique Latine et d'Afrique, sous la forme de projets de développement. Au Nord, elle sensibilise la population belge au commerce équitable du miel.

Ces activités sont financées par des subsides, par les dons des particuliers et par des recettes diverses (animation, livres et autres publications, abonnements au périodique). Maya Fair Trade scrifs, organisation liée à Miel Maya Honing asbl, contribue également au financement des projets en Amérique Latine et en Afrique.

Maya Fair Trade scrifs (société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale) a pour principale activité l'importation de miel du commerce équitable et sa commercialisation, soit en bocal, en seau, etc., soit au sein de produits composés, comme les bonbons au miel, les spéculoos, les pains d'épices, les nougats, etc. Elle est financièrement indépendante et ne perçoit aucun subside.

« MMH est en continuelle évolution et changera bientôt de nom ! La suite au prochain numéro. »

Miel Maya Honing asbl

L'équipe de Miel Maya Honing comprend : Laure Combeaud, Céline Isorez, Benoît Olivier, Emilie Sainvitu, Saskia Schelfaut.

Rue Sainte-Walburge 207 - B-4000 Liège (siège social)
T. 04 / 380 06 18 - F. 04 / 380 45 99
liege@maya.be - www.maya.be

Valkerijgang 26 - B-3000 Leuven
T. 016 / 22 91 80
leuven@maya.be - www.maya.be

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).
Compte bancaire : IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC : BBRUBEBB

Colophon

Secrétaire de rédaction : Céline Isorez

Comité de rédaction : Laure Combeaud, Céline Isorez, Benoît Olivier, Emilie Sainvitu, Saskia Schelfaut.

Ont contribué à ce numéro : Etienne Bruneau, Jean Grandjean, Dr Wolfgang Ritter, Rémy Vandame.

Conception : www.synthese.be

Impression : AZ PRINT

Imprimé à 1200 exemplaires sur papier 100% recyclé et blanchi sans chlore. Encres d'origine végétale, biodégradables.

Crédit photographique : tous droits réservés pour Miel Maya Honing.

Auteurs : Emilie Sainvitu, Céline Isorez, Benoît Olivier, Dr W. Ritter, Gilles San Martin, Santiago Nicolau.

Abonnement : 10 € par an (2 numéros)

Votre abonnement nous aide à continuer à publier ce Mayazine.
Compte bancaire IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC : BBRUBEBB, mention « abonnement Mayazine ».

Couverture

Felipe, apiculteur de la coopérative Maya Vinic, dans son rucher situé à Acteal, au Mexique - avril 2015.

Le Mayazine veut être attentif à la question du genre : nous n'oublions pas les nombreuses femmes qui participent à l'apiculture, même si nous écrivons « les apiculteurs » et non « les apicultrices(trices) ».

Périodique édité avec le soutien de la DGD (Direction Générale du Développement).

LA DISPARITION DES ABEILLES... ET DANS LE SUD ?



Santiago Nicolau © BY-SA 2.0

Test d'épandage par avion en Argentine.

Que l'on qualifie la disparition des abeilles de mystère ou de syndrome, la réalité est bien là, les apiculteurs occidentaux font face depuis de nombreuses années à une mortalité anormale de leurs colonies. Sujet de plus en plus abordé dans nos médias, ce petit insecte butineur est devenu l'emblème de la lutte des personnes préoccupées par les questions environnementales et par la responsabilité des grandes entreprises phytosanitaires dans ce phénomène.

Céline Isorez

L EST DE PLUS EN PLUS admis que l'utilisation de pesticides, herbicides et autres intrants phytosanitaires influe sur la santé de l'abeille. La Commission européenne a d'ailleurs décrété un moratoire sur l'utilisation de trois insecticides néonicotinoïdes à partir du 1^{er} décembre 2013. « *Les utilisations non professionnelles, pour le jardin par exemple, sont totalement suspendues. Certaines applications restent autorisées pour les cultures non mellifères comme les céréales d'hiver, pour les traitements sous serre et pour la production de semences.* »¹ Les firmes agrochimiques, qui sont directement visées

par cette suspension, minimisent les effets des « néonics » et insistent sur des causes multisectorielles. Ainsi, la firme Syngenta incrimine entre autres la présence d'acariens et de parasites dans les ruches, la mauvaise conduite du rucher par l'apiculteur ou les monocultures et les pertes d'habitats².

Certes, il y a un réel problème de disparition des abeilles en Occident. Mais qu'en est-il dans les pays du Sud ? Les apiculteurs font-ils face aux mêmes problèmes ? Voient-ils leurs ruches désertées sans raison ? Doivent-ils craindre une diminution de leur production de miel ?

Peut-on imaginer une corrélation entre l'état de santé des abeilles et l'évolution industrielle d'un pays ?

Non seulement nous avons donné la parole à des acteurs de terrain, en RDC et au Laos, mais nous avons aussi interpellé des scientifiques reconnus. Leurs réflexions nous interrogent sur l'avenir de l'apiculture telle que pratiquée aujourd'hui mais aussi et surtout, elles invitent les ONG de développement spécialisées dans l'apiculture à se remettre en question et à s'interroger sur les techniques apicoles promues dans les projets...

¹ <http://bee-life.eu/medias/temp/2052013-coeur-neonic-decision-pr-fr.pdf>

² <http://www3.syngenta.com/country/fr/fr/engagement-abeille/Causes/Pages/Causes.aspx>

Dieudonné Bakenga Matabaro, apiculteur et biologiste dans la région du Sud-Kivu en RDC, nous fait part de ses observations concernant la santé des abeilles dans sa région.

« Au Sud-Kivu, la raréfaction des colonies d'abeilles est constatée par le temps que les abeilles mettent à présent pour coloniser les ruches. Cela peut prendre des mois et même des années. Les apiculteurs doivent maintenant procéder au piégeage des essaims et l'enruchage artificiel des colonies (NDLR : auparavant les abeilles colonisaient les ruches de

façon naturelle, sans aucune intervention de l'apiculteur). Les raisons évoquées par les apiculteurs sont l'intensité de la déforestation et du déboisement, la plantation d'espèces d'arbres non mellifères mais à grande importance économique, une forte urbanisation et la création des nouvelles agglomérations, de mauvaises pratiques apicoles (forte mortalité lors de la récolte du miel), l'utilisation des insecticides et le défrichement. La varroase n'est pas évoquée car nos recherches menées depuis 1998 dans cette région ne signalent aucun cas. »



© Céline Isopez

Abeille tentant de remettre sur pied une abeille désorientée.

Anita Schoofs soutient un projet d'apiculture au Laos. Voici son témoignage.

« L'association pour la promotion d'une apiculture durable en Oudomxay (AESBO) regroupe plus de 400 apiculteurs travaillant avec l'abeille indigène, *Apis Cerana*, dans les montagnes du Nord du Laos.

Les abeilles dépendent totalement de la flore et sont logées soit dans des ruches troncs soit dans des ruches à barrettes. Grâce aux méthodes de récolte de miel non destructrices, la tendance à la baisse des colonies d'abeilles a été renversée et l'intérêt des villageois s'est accru : l'association croît constamment. L'arrivée des investisseurs

étrangers encourageant l'agriculture industrielle (bananes, caoutchouc, légumes) avec l'utilisation intensive de l'agrochimie menace les apiculteurs locaux. De dangereux pesticides nuisent à la santé des gens et de l'environnement. Les campagnes de l'AESBO dénoncent ces dangers et les villageois utilisent à présent moins de pesticides ».

Pour en savoir plus :

- Le documentaire « Des abeilles et des hommes » du réalisateur suisse Markus Imhoof, diffusé en Belgique en 2013, tente de comprendre le phénomène du syndrome de disparition des abeilles à travers un tour du monde apicole. Il est disponible sur www.amazon.com.
- Bee Life - Coordination apicole européenne est une association formée par des professionnels de l'apiculture des différents pays de l'Union Européenne. Son activité principale est l'étude de l'impact sur les abeilles des risques environnementaux comme les pesticides ou les organismes génétiquement modifiés (OGM).

Son site, www.bee-life.eu, recèle de nombreux documents sur la question.

- Depuis 10 ans, l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française), membre du réseau BNNS, informe et sensibilise le public au problème de la disparition des abeilles, notamment à travers le programme « Abeilles, sentinelles de l'environnement ». www.abeillesentinelles.net.



AMÉRIQUE LATINE, EUROPE, ETATS-UNIS, MÊME COMBAT ?

L'Amérique Latine est-elle confrontée, comme l'Europe et les Etats-Unis, au même phénomène de mortalité massive des abeilles ? Non, si nous nous basons sur l'expérience des différents projets apicoles que nous avons appuyés au Mexique et en Amérique centrale. Mais qu'en est-il, de manière plus globale ? Pour répondre à cette question, nous reproduisons ci-dessous quelques passages traduits d'un article¹ de Rémy Vandame, responsable de l'équipe Abeilles d'Ecosur (Mexique), avec lequel nous avons collaboré à plusieurs reprises ces dernières années. Bien que cet article ait été rédigé en 2010, il reste toujours d'actualité.

Traduit par Benoît Olivier

L'ÉVALUATION de la santé des abeilles en Amérique Latine se révèle ardue pour deux raisons. Tout d'abord, cette région est très grande et diverse ; l'apiculture y est pratiquée dans une très large gamme de climats (tropical à tempéré) et d'altitudes (du niveau de la mer à environ 2.000 m), par des apiculteurs très différents, qui ont de 15 colonies en moyenne en Amérique centrale à 15.000 au nord du Mexique ou dans la région de la Pampa en Argentine. C'est pourquoi il s'avère difficile de dresser un tableau général qui puisse rendre compte de toute cette diversité. Ensuite, il existe peu d'information synthétique sur la santé des abeilles dans les différentes parties de cette région.

Néanmoins, jusqu'à présent, du Mexique jusqu'en Argentine, il n'a pas été rapporté de cas de pertes massives, ou d'affaiblissement des colonies suite à la perte d'abeilles

adultes, dans la forme décrite pour le CCD², que ce soit de la part d'institutions officielles, de chercheurs, d'organisations professionnelles du secteur apicole, ou des apiculteurs eux-mêmes. (...)

Des problèmes locaux sont cependant fréquents dans diverses régions d'Amérique latine. (...) Par exemple, les apiculteurs du sud-est du Guatemala ont rapporté à plusieurs reprises d'importantes pertes, qu'ils imputent à l'insecticide Spinosad utilisé à grande échelle dans les grandes cultures fruitières de cette région, pour lutter contre la mouche méditerranéenne. (...) Au Brésil, les pertes à grande échelle sont devenues plus communes, simultanément avec l'extension des cultures pour les agrocarburants et le recours croissant aux pesticides qui en découle ; les apiculteurs tendent à attribuer ces pertes aux insecticides, en particulier aux néonicotinoïdes, bien que cela n'ait pas été prouvé.



Affiche signalant l'épandage de pesticide sur un champ.

Ces cas, qui sont sans doute plus fréquents que ce qu'on peut trouver dans la littérature, ont toujours une cause bien claire ou sont limités au niveau local, et évoquent les problèmes que rencontrent quotidiennement les apiculteurs dans le monde entier, bien plus que le CCD. (...)

¹ Article publié en anglais par R. Vandame et M. A. Palacio dans *Apidologie* 41 (2010) 243-255 et présenté en espagnol au 17^e Congrès apicole à Villahermosa au Mexique (26-28 mai 2010). M. A. Palacio fait partie de l'INTA (Université Nationale de Mar del Plata, Argentine). Les passages traduits par nous se basent sur la version espagnole. ² NdT : Le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles (en anglais, «Colony Collapse Disorder»: CCD) est le nom donné au phénomène de mortalité anormale et récurrente des colonies d'abeilles domestiques en Europe depuis 1998 et aux États-Unis à partir de l'hiver 2006-2007. D'autres épisodes de mortalité ont été signalés en Asie et en Égypte sans être pour le moment formellement associés au CCD. (Wikipédia, 2015).

Il existe un consensus général pour considérer que le CCD est multifactoriel. Les recherches indiquent qu'il peut être dû à l'interaction entre une plus grande exposition aux insecticides, une alimentation des abeilles appauvrie par la transformation du couvert végétal, et un nombre plus élevé de maladies des abeilles. Il devient donc intéressant d'évaluer à quel point ces facteurs de problèmes sont moins présents en Amérique Latine, et si cela pourrait expliquer la moindre mortalité des abeilles. (...)



Elevage de reines par un apiculteur de la coopérative Guaya'b, dans le cadre d'un projet MMH, Guatemala, 2010.

Les abeilles non sélectionnées sont plus résistantes aux agents pathogènes.

Les abeilles africanisées¹ ont occupé avec succès la majeure partie de l'Amérique latine tropicale. Relativement peu d'efforts ont été consentis pour sélectionner ces abeilles, de sorte qu'on n'a pas observé, ou peu, de réduction de la diversité génétique de cette abeille. On peut donc considérer qu'il s'agit encore d'abeilles non sélectionnées.

Les apiculteurs qui travaillent avec ces abeilles n'ont pas, en général, de problèmes de loque américaine, et très peu de couvain plâtré, tandis que l'acarien *varroa* demeure toujours en-dessous du niveau critique,

et y compris dans les colonies non traitées. L'hypothèse la plus consistante pour expliquer cette résistance réside dans le comportement hygiénique de cette abeille. (...)

Ceci nous amène à formuler l'hypothèse selon laquelle si l'Amérique latine connaît des taux de mortalité moins élevés, c'est parce que le niveau supérieur de défense de l'abeille contre les maladies réduit au moins un des principaux facteurs de risque impliqués dans le CCD. Cet avantage est cependant menacé par la pratique qui consiste à introduire illégalement des reines issues de pays

étrangers, au lieu d'encourager la sélection sur des populations locales.



Varroa destructor (femelle) sur la tête de son hôte : une nymphe d'abeille (*apis mellifera*).

Des écosystèmes mieux conservés offrent une plus grande diversité de pollen

Les facteurs environnementaux sont des responsables potentiels du CCD, en particulier en ce qui concerne les déficiences en pollen. « L'alimentation en pollen peut jouer un rôle important dans le développement des maladies suite à un déficit nutritif, lequel peut être responsable d'un système de défense moins robuste. » (...)

Cette importance de l'alimentation en pollen peut avoir pour conséquence que les territoires fort altérés sont

pauvres en ressources pour la survie des colonies d'abeilles. [Pour mesurer l'appauvrissement de ces territoires], le premier indicateur utilisé est le pourcentage de forêt primaire dans les principaux bassins hydrographiques du monde. (...) Un autre indicateur est la fraction de terre cultivée par rapport à la superficie totale. Dans les pays d'Europe occidentale où l'agriculture est fort développée, les terres cultivées représentent près de 35% de la superficie totale, contre

seulement 19% aux Etats-Unis (...), 14% au Mexique et de 3% à 10% en Amérique du Sud. (...)

Notre deuxième hypothèse est donc que l'agriculture en Amérique latine est menée à une plus petite échelle, ce qui permet une plus grande diversité de pollen. (...) Si cette hypothèse est vérifiée, les risques pour la santé de l'abeille vont augmenter progressivement, suite à l'intensification de l'agriculture.

¹ NdT : Les abeilles africanisées sont le fruit d'un croisement au Brésil, à la fin des années 50, entre l'abeille italienne, communément répandue suite à la colonisation, et des abeilles africaines étudiées dans un laboratoire.

L'agriculture à petite échelle utilise peu de pesticides et d'OGM

Une autre menace (...) consiste dans l'exposition aux pesticides (...). Ce thème est l'objet d'un long conflit entre les apiculteurs et l'industrie des pesticides. Un grand nombre de données montrent que des pesticides dépourvus d'effet létal sur les abeilles dans les conditions d'un laboratoire ont en réalité des effets sublétaux ou synergiques. Ils peuvent altérer le développement des abeilles, la longévité des ouvrières, la mobilité, la navigation et l'orientation, le comportement alimentaire ou d'apprentissage, et expliquer ainsi l'observation commune selon laquelle, dans les cas de CCD, les ouvrières ne reviennent pas à la ruche. (...)

L'utilisation de fertilisants est à peu près deux fois plus élevée en Europe occidentale en comparaison avec les Etats-Unis ou l'Amérique latine. Les statistiques des pesticides sont plus intéressantes, car ceux-ci peuvent affecter les abeilles de manière plus directe. Selon les données de FAOSTAT (2009), l'utilisation d'insecticides par unité de surface est environ deux fois plus élevée aux Etats-Unis et en Europe par rapport à l'Amérique latine, le Chili excepté (...).

L'effet sur les abeilles des cultures avec recours à des OGM est un thème controversé mais peu étudié. (...) Son usage semble très limité en Amérique latine, à l'exception

du soja transgénique en Argentine, au Brésil et en Uruguay. (...)

En général, il semble donc que l'agriculture à petite échelle a protégé les abeilles, grâce à une faible exposition aux contaminants chimiques, ce qui pourrait constituer la troisième raison pour laquelle le CCD n'a pas été observé en Amérique latine. Néanmoins, les pratiques changent fortement (...) comme l'utilisation croissante d'insecticides dans tous les pays. Aujourd'hui en Argentine, la force des colonies au printemps se réduit chaque année, ce qui entraîne un recours accru à une alimentation intensive. Ceci pourrait devenir une source de problèmes futurs. (...)

En conclusion : un équilibre fragile.

Nous pouvons considérer la situation en Amérique latine comme un fragile équilibre caractérisé par différents types de risques davantage présents chaque jour.

Quelques exemples de ces risques sont :

1. un plus grand nombre d'apiculteurs travaillent avec des reines sélectionnées, alors que les connaissances sur la résistance de celles-ci aux maladies et aux acariens (principalement le varroa) sont encore insuffisantes pour pouvoir inclure les caractéristiques souhaitées dans la sélection des reines ;
2. l'agriculture occupe une proportion croissante des terres, l'utilisation des pesticides augmente et les OGM sont de plus en plus répandus ;
3. la végétation naturelle est en voie de disparition suite au développement urbain et à l'augmentation des surfaces cultivées. Ce scénario est très vraisemblable en Argentine, en Uruguay et au Chili, mais aussi dans les régions du Brésil ou du Mexique où se pratique l'agriculture à grande échelle. (...)

¹ NdT : Sous forme de sucre pendant l'hivernage.

AVANTAGES DES MÉTHODES APICOLES TRADITIONNELLES

« Les abeilles mellifères produisent une denrée alimentaire importante : le miel. Celui-ci représente une source de nourriture essentielle, en particulier dans les pays en voie de développement. La pollinisation des plantes par les abeilles joue cependant un rôle encore plus important. Les abeilles contribuent ainsi à la réussite économique dans l'agriculture et à l'équilibre écologique dans la nature. Ces dernières décennies, de plus en plus de pertes de colonies ont été observées de par le monde. Certains parlent même de « mortalité des abeilles ». La situation diffère toutefois d'un endroit à l'autre ». (Article traduit de l'anglais)

Dr Wolfgang Ritter,
expert de l'Organisation mondiale de la santé animale

Kartäuserstraße 53 B, 79102 Freiburg, Allemagne
ritter@beehealth.info

EN EUROPE, en règle générale, 10 à 20 % des colonies d'abeilles meurent au cours de l'hiver. Dans certains pays, les pertes grimpent périodiquement à 50 %. Aux États-Unis, les pertes annuelles sont considérablement plus importantes. Là-bas, les pertes enregistrées pendant l'hiver sont comprises entre 20 et 30 %, voire plus, soit un taux global de mortalité des colonies d'abeilles de 40 % par période de douze mois. Dans de nombreuses régions d'Amérique centrale et du Sud ainsi qu'en Afrique centrale, la situation est toutefois totalement différente. Bien que des pertes se manifestent sporadiquement aussi dans ces régions, elles sont moins graves. Presque personne là-bas ne les qualifierait de problématiques. Il est dès lors

utile de chercher à identifier les différences et leurs causes afin de développer de nouvelles stratégies.

Plusieurs causes ont été évoquées pour expliquer les pertes de colonies d'abeilles. Une cause majeure semble être la priorité accrue donnée aux monocultures. En raison du manque de biodiversité, le régime alimentaire des abeilles est peu varié, ce qui les rend plus sensibles aux maladies. De plus, l'agriculture intensive nécessite l'application répétée de pesticides. Les substances hautement toxiques pour les insectes, comme les néonicotinoïdes, contribuent en particulier à la création de conditions globalement défavorables pour les abeilles. D'après un grand nombre d'études, ce sont toutefois les maladies auxquelles les abeilles sont confrontées

depuis peu en raison de leur commerce mondial qui semblent constituer le facteur crucial. Parmi celles-ci figurent les parasites d'origine asiatique : l'acarien *Varroa destructor* et le champignon intestinal *Nosema ceranae*. Aucun de ces deux parasites ne pose problème pour l'abeille mellifère originaire d'Asie, l'*Apis cerana*, qui a su développer plusieurs mécanismes de défense au fil de son évolution. Un affaiblissement des colonies et des pertes de colonies n'ont été observés qu'avec les races d'abeilles européennes d'*Apis mellifera* importées au cours du siècle dernier. Ailleurs également, l'importation de races d'abeilles non adaptées aux conditions climatiques ni aux conditions de butinage a contribué à la dégradation de la situation générale de l'apiculture.



Dans l'apiculture traditionnelle des petits agriculteurs, les colonies sont transférées de ruches traditionnelles vers des ruches à barrettes de fabrication locale.

En Amérique du Sud et centrale, la situation est tout à fait différente. À l'origine, il n'y avait pas d'abeilles mellifères en Amérique. C'est seulement au début du 15^e siècle que les premières abeilles à miel ont été importées par les colons. Ces espèces européennes n'étaient pas parfaitement adaptées aux conditions climatiques des régions tropicales d'Amérique. Dans les années 50 du siècle dernier, une abeille hybride, mélange de l'abeille européenne et de l'abeille africaine, a donc pu se répandre très rapidement du Brésil jusqu'au sud des États-Unis en passant par l'Amérique du Sud et centrale. Ces abeilles africanisées sont beaucoup plus agressives mais moins sensibles aux maladies que les races d'abeilles européennes préalablement importées. Elles sont nettement plus résistantes, en particulier face à l'acarien *Varroa*. Si la lutte contre ce parasite est nécessaire en Amérique du Nord et en Europe, elle ne l'est dès lors pas dans bon nombre de pays d'Amérique du Sud comme le Brésil. La situation est encore plus différente en Afrique centrale : l'acarien *Varroa* qui y prolifère depuis plus d'une décennie est encore inconnu dans bien des régions, ou on en fait très peu de cas dans la mesure où il ne cause pas de dommages ni de pertes.

En réalité, dans les régions tropicales et subtropicales, les conditions nécessaires à la prolifération de l'acarien *Varroa* sont beaucoup plus favorables qu'en Amérique du Nord et en Europe. D'une part, ses chances de prolifération sont plus élevées en raison de l'absence d'interruption de ponte de la part de la reine. D'autre part, les acariens protégés en permanence dans les cellules du couvain operculé sont moins faciles à éradiquer au moyen de produits chimiques. Pas plus que les conditions climatiques, les différences entre les races d'abeilles ne peuvent pas suffisamment expliquer les divergences en termes de tolérance à l'acarien *Varroa* : selon plusieurs études, les caractéristiques connues concernant la tolérance au parasite semblent être aussi fort développées d'une race à l'autre. Aucune différence majeure n'a pu être constatée, ni au niveau de la toilette (élimination des acariens sur le corps), ni au niveau de l'hygiène du couvain (élimination des acariens dans le couvain).

D'autres contextes doivent dès lors jouer un rôle. Cela paraît d'autant plus évident quand, dans une région où règne le même climat et où la race d'abeilles est la même, des divergences sont observées entre les api-

culteurs individuels ou entre des méthodes d'exploitation différentes. Nos observations en Amérique du Sud pour le Brésil, en Afrique du Nord pour des parties de la Tunisie et en Afrique de l'Est pour l'Éthiopie l'ont démontré. Là où les abeilles sont élevées dans des ruches « modernes », comme les ruches Langstroth, le risque de pertes s'avère plus élevé que dans les ruchers équipés de ruches traditionnelles. Dans le cas de ruches traditionnelles, le type de ruche est cependant moins important que leur taille. En effet, dans les petites ruches, les abeilles essaient plus souvent et plus tôt. Dans les ruchers dits « modernes », tout est mis en œuvre pour assurer une production apicole aussi abondante que possible. Ce principe d'exploitation est axé sur les grandes colonies et va de la préférence pour les nucléi artificiels à la prévention de l'essaimage par tous les moyens possibles. Il est souvent soutenu par des tentatives d'élevage orientées vers une activité de butinage importante et un comportement d'essaimage limité. À l'opposé, les méthodes d'exploitation des petits apiculteurs dans des régions d'Amérique du Sud et centrale ainsi que d'Afrique de l'Est sont davantage axées sur la multiplication des colonies par essaimage. Ceci passe généralement par l'utilisation de ruches de plus petite taille.

Les habitudes d'hygiène plus efficaces induites par une bonne relation entre l'espace et le nombre d'abeilles, ainsi que le renouvellement constant et la sélection par l'essaimage, rendent les colonies moins sensibles aux maladies. Ainsi, si les ruchers « modernes » produisent souvent plus de miel par colonie, leur exploitation nécessite plus de main-d'œuvre et est plus coûteuse. Les médicaments nécessaires pour lutter contre les maladies, en particulier, mais aussi les coûts d'investissement liés à l'achat de ruches « modernes » et les coûts logistiques pour le transport et l'entretien, requièrent des moyens financiers supplémentaires. L'un dans l'autre, l'apiculture pratiquée dans des ruchers « modernes » affiche un bilan plutôt négatif. Par ailleurs, il convient de tenir compte des microcrédits nécessaires et de l'endettement y affèrent des apiculteurs qui passent de l'élevage traditionnel à une méthode d'exploitation dite « moderne ».

À l'avenir, ces contextes devraient être examinés dans le cadre de l'aide au développement, l'objectif étant de préserver les méthodes d'exploitation traditionnelles impliquant de petites ruches et axées sur la multiplication par essaimage. Il est recommandé d'utiliser des systèmes de ruches



© Dr W. Ritter

L'apiculture africaine « moderne » a essentiellement recours à des ruches Langstroth.

avec cadres mobiles, car ceux-ci permettent de contrôler la santé et l'état réel des colonies d'abeilles. Cependant, le type de ruches à barrettes initialement conçues pour le Kenya ou des systèmes similaires doit être maintenu. Les ruches doivent de préférence être fabriquées avec des ressources disponibles dans la nature, comme le bois, la paille ou encore la bouse de vache. La méthode d'exploitation doit également être adaptée aux conditions climatiques. Ainsi, s'il y a de longues périodes sans miellée, pour cause de sécheresse par exemple, il vaut mieux attendre avant d'extraire le miel.

Il est en outre toujours préférable de soutenir l'essaimage plutôt que de le prévenir. Les systèmes apicoles développés en Amérique du Nord et en Europe n'aident pas les petits apiculteurs, ni en Afrique, ni en Amérique du Sud et centrale. Au contraire, ils sont sources de problèmes et de pertes. Il est dès lors préférable de suivre une voie propre et de trouver une solution africaine, par exemple. Même si cela ne résoudra pas tous les problèmes de l'apiculture, c'est un pas important vers un avenir plus favorable pour les abeilles.



© Gilles van martin

Varroa destructor sur la tête d'une abeille naissante.

QUEL MODÈLE POUR L'APICULTURE AFRICAINE ?

Etienne Bruneau est le directeur du Centre Apicole de Recherche et d'information (CARI), situé à Louvain-La-Neuve. Nous l'avons interviewé, afin qu'il nous donne son point de vue sur le modèle d'apiculture que les pays du Sud devraient essayer de développer. Dans le respect des abeilles mais aussi afin d'éviter les écueils rencontrés par l'apiculture moderne et intensive pratiquée dans les pays développés.

Céline Isorez

ETIENNE attire notre attention sur le danger de transposer les techniques apicoles maîtrisées et éprouvées par les apiculteurs occidentaux dans leurs propres ruchers, lorsqu'ils sont amenés à donner des formations dans les pays du Sud, dans le cadre de projets de développement. « Je suis totalement contre le fait de transposer notre apiculture dans les pays du Sud. Certes, la biologie de base de l'abeille est la même, mais les comportements changent selon les écotypes. Rien que pour le Portugal, il y a 24 écotypes d'abeilles différents! L'Afrique est très peu étudiée d'un point de vue apicole. Or l'on sait qu'il y a une grande diversité... Le climat, la flore, tout cela influence le type d'apiculture à mener. Il est donc totalement inapproprié de mener là-bas un rucher de la même façon qu'en Europe. Et il en va de même pour le matériel utilisé. A cela s'ajoutent des conditions d'extraction du miel différentes (température élevée, humidité) et des circuits de commercialisation courts, souvent limités aux marchés locaux. Par contre, ce qui est tout-à-fait transposable, ce sont nos règles de protection de l'environnement. Pour éviter par exemple que l'intensification de l'exploitation forestière mène à la disparition des abeilles ».

A un moment donné, la conversation s'oriente vers le type de ruche à privilégier. « La ruche Dadant-Blatt bien connue sous nos latitudes ne convient pas à l'abeille africaine, plus petite et dont le cycle biologique est différent de celui des abeilles européennes. Pourquoi ne pas envisager l'utilisation de la ruche Layens ? Ses cadres plus petits pourraient mieux convenir ». Alors qu'il rejette l'utilisation de ruches américaines de type Langstroth, trop volumineuses, Etienne Bruneau estime qu'il ne serait pas déplacé d'envisager l'utilisation de la ruche-tronc, peu chère et qui ne demande pas d'entretien.

« L'apiculture traditionnelle telle que pratiquée en Afrique a l'avantage de garder les colonies dans un bon état sanitaire », continue-t-il. « En effet, en essaimant, une colonie affaiblie par des prédateurs ou atteinte par une maladie du couvain va éviter la propagation du problème à l'ensemble du rucher. Ce qui n'est évidemment pas le cas lorsque l'on utilise des ruches à cadres et que la conduite du rucher vise à réduire l'essaimage au maximum. Si l'on observe une colonie à l'état naturel, les rayons de cire sont régulièrement renouvelés. Ainsi, la ruche à barrettes (par exemple la ruche de type



Alignement de différentes ruches traditionnelles : ruches tronc et ruches en paille recouvertes de bouse de vache.

kényane), est plus intéressante d'un point de vue sanitaire : la récolte du miel nécessitant la destruction des rayons de cire, les risques dus à des contaminants présents dans ces derniers sont également diminués. Les ruches à cadres utilisées en apiculture moderne occidentale, elles, conservent les cires d'une année à l'autre... »



Alignement de ruches de type Langstroth, Nebaj, Guatemala, 2006.

Pour Etienne Bruneau, l'observation du savoir-faire apicole traditionnel est primordiale. En effet, explique-t-il, les apiculteurs locaux connaissent les spécificités de leurs abeilles. La pose des ruches dans les arbres permet de lutter contre la chaleur mais également de lutter contre les micro-mammifères prédateurs. De « beaux » alignements de ruches comme on le voit dans les contrées occidentales seraient totalement aberrants, les ruches proches les unes des autres se contamineraient facilement !

L'apiculture africaine doit avant tout développer son propre modèle, lui permettant de répondre à

des besoins spécifiques dans des conditions particulières : respect de règles d'hygiène de base dans les mielleries collectives, priorité aux circuits de commercialisation courts... La recherche de la productivité à tout prix risque d'amener l'Afrique à faire face aux mêmes problèmes que l'apiculture occidentale, de nombreux problèmes pathologiques apicoles européens étant liés à l'exploitation intensive des abeilles. Bref, l'apiculteur européen ferait parfois bien de réfléchir aux avantages des techniques apicoles pratiquées par ses homologues des pays dits en voie de développement...

La cire africaine, une opportunité à saisir

Il devient de plus en plus difficile pour les apiculteurs occidentaux de se procurer de la cire de qualité, totalement exempte de résidus chimiques. L'utilisation de ruches à barrettes de type kényane ou encore top bar hive permet d'obtenir de la cire de grande qualité, à condition qu'aucun produit phytosanitaire ne soit utilisé dans la conduite du rucher. Ces cires pourraient être un revenu complémentaire important pour les apiculteurs utilisant ce type de ruche. Plus facile à exporter que le miel car non soumise aux règlements alimentaires stricts de l'Union Européenne, la cire africaine pourrait avoir de beaux jours devant elle...



Cadre de miel issu d'une ruche à barrettes (top bar hive) fabriquée à Kisantu, RDC, 2014.

MMH EN BOLIVIE : UNE PREMIÈRE !

Après un premier contact en 2011, le projet « Bolivie » de MMH prend enfin forme ! Nous voici au début d'une aventure qui devrait durer sept ans, de 2015 à 2021, et dont nous vous tiendrons régulièrement informés. Voici, tout d'abord, comment tout a commencé.

Benoît Olivier



Réunion MMH avec les apiculteurs de l'association apicole de la réserve de Tariquia, Tarija, Bolivie, 2011.

LES PREMIERS PROJETS de MMH dans le domaine de l'apiculture ont débuté il y a un peu plus de quinze ans : ils concernaient les organisations mexicaines et guatémaltèques qui vendaient leur miel à Maya Fair Trade (MFT), dans le cadre du commerce équitable.

Petit à petit, une différenciation s'est opérée entre les partenaires de l'ONG (MMH) et ceux de la coopérative (MFT) : ces derniers avaient déjà atteint un certain niveau de développement, puisqu'ils avaient obtenu la certification du commerce équitable et étaient capables d'exporter du miel. C'est ainsi que MMH s'est progressivement tournée vers

de petites organisations apicoles vendant leur miel sur le marché local, d'abord au Salvador et au Honduras, aujourd'hui au Congo (RDC) et en Bolivie.

Le choix de ces deux pays est le résultat de la réforme du financement public des ONG au niveau fédéral¹. Depuis 2014, un montant minimum a été instauré pour qu'un programme soit jugé recevable par la DGD² : ce montant a été fixé à 165.000 Euros par an et par pays. Respecter cette règle nous aurait obligés à concentrer nos projets dans un seul pays et à y dépenser des sommes disproportionnées par rapport aux besoins des organisa-

tions apicoles. D'autant plus que nous avons pour règle de ne pas financer de bâtiment.

C'est pourquoi nous avons opté pour une stratégie de collaboration avec d'autres ONG belges, pour qui ce budget minimum ne posait pas de problème, et qui étaient intéressées à intégrer un volet apicole dans leur programme. C'est ainsi qu'ont été conçus les projets en RDC (voir, dans ce Mayazine, l'article qui y est consacré) et en Bolivie. Leur gestation a été plutôt longue : les premiers contacts en RDC datent de 2009 et, en Bolivie, de 2011 !

¹ Voir le dossier du Mayazine n°22, de mars 2012, consacré à cette réforme.

² La Direction Générale du Développement (DGD) est l'administration du SPF Coopération au Développement.

Lorsque nous avons contacté pour la première fois l'ONG Frères des Hommes (FdH), notre idée était de construire une collaboration au Guatemala, où cette ONG est active depuis longtemps déjà. Mais le contexte difficile dans ce pays a amené FdH à nous proposer de travailler plutôt en Bolivie, où le climat social et politique est plus serein et plus propice à un projet dans le domaine de la production. Ses deux partenaires sont des fédérations d'organisations paysannes, dont plusieurs sont actives dans l'apiculture.

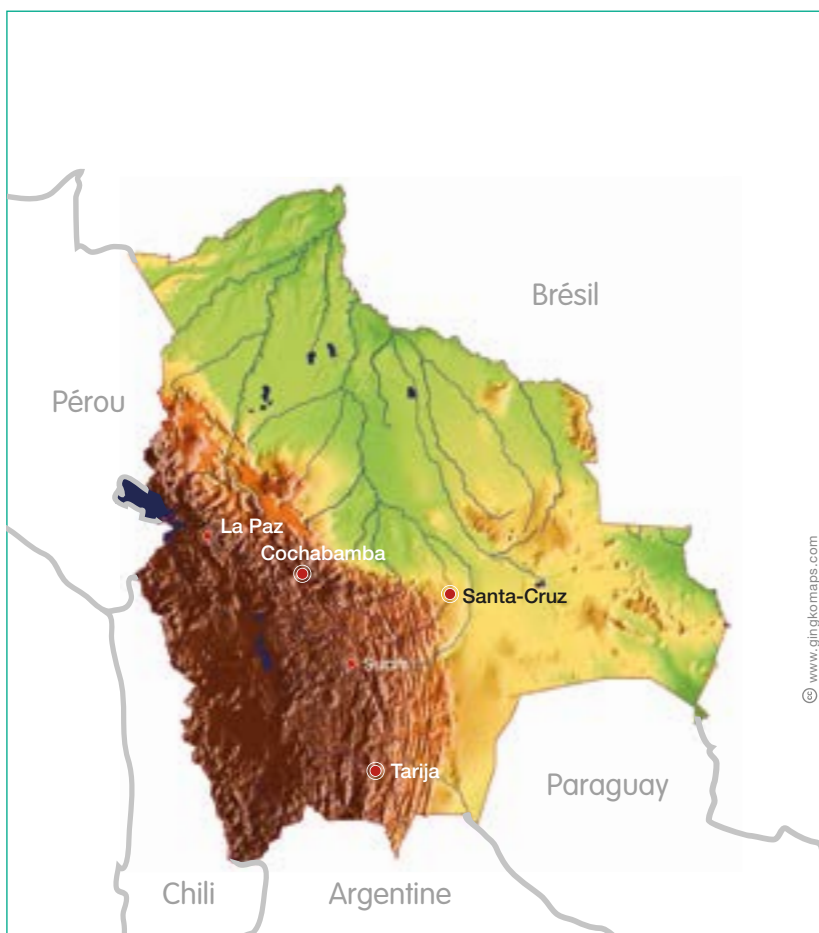
De notre côté, nous avons eu, en 2011, un premier contact avec une organisation apicole bolivienne, à Tarija, tout au sud de la Bolivie,

près de la frontière avec l'Argentine. Cette organisation a bénéficié de deux petits projets, financés par la fondation t'Serstevens (2012) et par la Ville de Liège (2014), ce qui nous a permis de nous forger une première expérience en Bolivie. Par ailleurs, un stagiaire de l'école Ste-Marie (Liège) a réalisé un stage de 4 mois en Bolivie, de février à mai 2013³, et nous a fourni une présentation générale de l'apiculture dans ce pays.

Nous étions donc prêts, en mai 2014, pour nous rendre en Bolivie et y rencontrer les partenaires de FdH, les fédérations Aoheb⁴ et Cioec⁵ : c'est avec eux qu'a été élaboré le projet apicole qui vient de démarrer et qui fait partie intégrante du

programme de FdH pour la période 2015-2016.

Cette collaboration signifie également une évolution de fond importante dans notre méthode de travail, puisque nos partenaires sont désormais des fédérations, régionales ou nationales, dont l'activité va bien au-delà de l'apiculture ! Ce sont ces fédérations qui, localement, sont responsables du projet ; nous gardons un contact direct avec les organisations apicoles elles-mêmes et leurs membres, qui sont les bénéficiaires du projet. C'est d'eux que nous vous parlerons dans le Mayazine de décembre 2015, de retour de notre prochaine mission en Bolivie.



Financement du projet

Le budget de ce projet pour les années 2015-2016 s'élève à un peu plus de 100.000 €. Il est financé à hauteur de 54.400 € par la DGD (coopération fédérale) et le reste par l'opération 11.11.11 (francophone et néerlandophone) et par WBI (Wallonie-Bruxelles International) .

¹ Il s'agit de Julien Defourny : son témoignage a été publié dans le Mayazine n°27 de juin 2013.

² Aoheb : Association des Organisations de Producteurs Ecologiques de Bolivie.

³ Cioec : Coordination d'Intégration des Organisations Economiques Paysannes, indigènes et originaires, de Bolivie.

Résumé du programme « Bolivie »

L'apiculture est peu développée en Bolivie: la production nationale est légèrement inférieure à 1.000 T. de miel/an, ce qui place ce pays au bas du classement des pays d'Amérique latine. De même que l'Équateur et le Pérou, la Bolivie n'est pas agréée par l'UE pour exporter du miel.

Bien que le miel soit peu consommé, et essentiellement comme médicament, la demande est supérieure à l'offre et du miel, en général de mauvaise qualité et moins cher que le miel bolivien, est donc importé, souvent en contrebande, d'Argentine. La demande est en croissance, notamment depuis que le président Evo Morales a intégré le miel dans le dispositif d'aide alimentaire aux femmes allaitantes et à leurs jeunes enfants, appelé «Subsidio de lactancia». Le miel est fourni par les organisations apicoles affiliées à la fédération apicole bolivienne Anproabol¹, créée dans ce but.

Le prix du miel est élevé en Bolivie, du fait de la loi de l'offre et de la demande, dont l'effet a été renforcé

par la politique d'achat du Subsidio de lactancia, qui a défini un prix d'achat élevé et stable.

Des zones naturelles abondantes propices à l'apiculture, une politique nationale en faveur des organisations de producteurs et de la consommation de produits locaux, une offre de miel insuffisante en volume, des prix élevés et stables, tous ces facteurs font de l'apiculture une activité génératrice de revenus qui présente un potentiel certain pour les organisations paysannes boliviennes.

Ce potentiel a cependant été peu développé, jusqu'ici, faute d'un appui durable et systématique au niveau de la production: les rendements trop faibles, dus à un manque de formation, n'incitent pas les paysans à investir dans l'apiculture, d'où un nombre de ruches inférieur au seuil de rentabilité et une grande vulnérabilité aux aléas climatiques et aux maladies. Les problèmes spécifiques rencontrés par les apiculteurs sont le non renouvellement des reines et de la

cire et le manque de maîtrise de la multiplication des colonies (par division de celles-ci). A ce jour, la commercialisation du miel ne pose pas de problème, mais cela pourrait devenir le cas si la production se développe.

Le programme 2015-2016 a pour objectif de rompre ce cercle vicieux en menant des projets pilotes au sein d'organisations apicoles membres des coupes Aopec et Cioec. Sur le plan géographique, trois zones d'action prioritaires ont été sélectionnées : Tarija, Cochabamba et Sta-Cruz.

Un recensement sera mené auprès de l'ensemble des organisations apicoles membres de ces coupes, afin de disposer des données objectives nécessaires pour la construction d'une stratégie globale, lors de deux ateliers nationaux rassemblant les différentes organisations apicoles concernées, en novembre 2015 et au premier semestre 2016. Cette stratégie devrait être développée dans un programme plus large qui serait mené de 2017 à 2021.



En Bolivie, encore aujourd'hui, certains chemins ne sont accessibles qu'à pied ou à dos d'âne. Réserve de Tariquia, Tarija, Bolivie, 2011.

¹ Anproabol : Association Nationale des Producteurs Apicoles de Bolivie.

MAYA AU CONGO !

Miel Maya Honing est désormais active en République démocratique du Congo et participe au projet Synapic, Synergie Apiculture Congo. Un coopérant expressément engagé pour le projet est d'ailleurs sur place depuis le mois d'avril 2015.

Céline Isorez

L E PROJET SYNAPIC est un défi relevé par 3 ONG belges : ULB Coopération (anciennement SLCD), le WWF Belgique et... Miel Maya Honing. ULB Coopération n'a pas hésité à recourir à l'expertise de MMH afin d'inclure un volet apicole dans son programme de développement de l'agriculture familiale dans le Bas-Congo et sur le plateau des Batéké. De son côté, le WWF Belgique, actif dans la biosphère de Luki située à l'extrême Ouest du Bas-Congo, a vu dans ce projet une opportunité de pérenniser les actions de lutte contre la déforestation menées pour préserver cette fantastique réserve naturelle. Synapic est aussi en partie une remise-reprise d'un projet de l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger. L'APEFE apporte tout son soutien au projet car il renforcera entre autres un partenaire local qu'elle a longtemps appuyé : la PLAAC ou Plateforme des apiculteurs des Cataractes, située dans la petite ville provinciale de Mbanza-Ngungu.

Tous ces acteurs ont pour but de favoriser la professionnalisation de l'activité apicole comme contribution aux stratégies de reforestation et de lutte contre la déforestation. La production de miel étant intimement liée à la qualité de l'écosystème environnant, qui mieux qu'un apiculteur peut sensibiliser à la protection de l'environnement ?

En formant ces apiculteurs afin de leur permettre de passer d'une activité traditionnelle de chasseurs/cueilleurs de miel à une activité plus respectueuse de l'abeille mais aussi leur permettant d'augmenter leurs revenus grâce à des techniques d'exploitation correctes, les apiculteurs démontreront qu'une activité respectueuse de l'environnement peut également être génératrice de revenu. Abraham Mukueri, apiculteur de Mbanza-Ngungu qui vous a déjà été présenté dans le Mayazine n°29 de décembre 2013, paie les études supérieures de ses enfants exclusivement grâce aux revenus générés par son activité apicole !

Le projet Synapic vise donc à une meilleure maîtrise des pratiques apicoles et à leur pérennisation à travers la formation, la fourniture d'équipement adéquat, l'encadrement et le renforcement des coopératives, notamment en les dotant d'un plan de développement stratégique. Des apiculteurs formateurs expérimentés encadreront et formeront sur le terrain des promoteurs apicoles, désignés par la coopérative dont ils sont membres. En échange de cette formation, les promoteurs apicoles géreront un rucher communautaire et assureront à leur tour la formation et l'encadrement de leurs pairs. Chaque promoteur recevra d'ailleurs un vélo afin de pouvoir se déplacer « à la demande » dans les ruchers d'autres membres de sa coopérative.



© Saskia Scheffaut

Prosper Bimangou, coopérant pour le projet Synapic.

Quant au pool de formateurs/apiculteurs expérimentés, ils recevront également une formation pointue et continue (en apiculture mais aussi par exemple en gestion si cela s'avère nécessaire) de la part du coopérant engagé par Synapic.

En plus de l'aspect formation et encadrement, le projet prévoit l'achat de matériel professionnel pour les apiculteurs/formateurs (vareuses, gants, matériel de marquage de reine etc.). Afin de permettre aux apiculteurs d'accéder à du matériel de qualité à



Réunion avec les apiculteurs de la Coopérative du Mayombe, pour leur présenter le projet Synapic, Luango, RDC, 2014.

des prix décents, il faut éviter au maximum l'importation de matériel venu d'Europe, les coûts de transport et de dédouanement étant exorbitants. De plus, le savoir-faire nécessaire pour la fabrication de matériel apicole sur place existe, seul l'outillage fait défaut. C'est ainsi que le projet prévoit la création d'ateliers de couture, de menuiserie et peut-être de montage de socles et de petit matériel apicole, si le budget le permet.

Synapic est géré par un coopérant, Prosper Bimangou, originaire du Congo Brazzaville. Prosper est-lui-même à l'origine de la création de la Plaac, appuyée par l'APEFE, au début des années 2000! Il est entretemps passé par le Canada, où il a dirigé une exploitation apicole professionnelle avant de partir comme coopérant au Sénégal pour le compte du Canada.

Lorsque l'offre d'emploi pour le projet Synapic paraît, il n'hésite pas un seul instant à postuler. Le voilà donc engagé pour mener ce programme en RDC jusqu'en décembre 2016. Un retour aux sources en somme !

Vos dons comptent !

L'atelier de montage ainsi que certaines activités prévues initialement, ne pourront peut-être pas être financés suite à la chute du taux de change euro/dollars : le subside de la DGD est accordé en euro mais les dépenses en RDC se font en dollars ! L'euro ayant chuté, il y a donc moins de dollars pour le projet.. Vous pouvez directement soutenir le projet Synapic en effectuant un don sur le compte MMH, avec mention « don Synapic ».

Financement du projet

Le budget de ce projet pour les années 2014-2016 s'élève à un peu plus de 391.000 €. Il est financé à hauteur de 80% par la DGD (coopération fédérale) et le reste par l'opération 11.11.11 (francophone), la Loterie Nationale, WBI (Wallonie-Bruxelles International), le WWF et la Ville de Bruxelles.

PORTRAIT

Avec le soutien de la Cellule éducation de Miel Maya Honing, Madame Chantal Depaifve sensibilise ses élèves au commerce équitable depuis plus de 8 ans. Enseignante à l'Athénée Royal d'Herstal depuis 25 ans, elle donne cours de géographie à tous les élèves du cycle supérieur de l'école et cours de sciences sociales en 5^{ème} et 6^{ème}. Faisons sa connaissance !

Emilie Sainvitu

Comment avez-vous découvert notre association et depuis combien de temps collaborez-vous avec nous ?

En 2005, je participais à une formation d' « Annoncer la Couleur » sur les relations Nord-Sud et un article de presse présentait le jeu de rôle « Des Abeilles et des Hommes » de Miel Maya. J'ai commandé la formation pour une de mes classes de 4^{ème}. Convaincue de l'intérêt de cette activité, j'ai renouvelé l'expérience avec toutes mes classes de 4^{ème} et ce depuis 8 ans.

Pourquoi jugez-vous important d'aborder le commerce équitable et la solidarité internationale dans vos classes ?

Un des points principaux du projet d'établissement de l'athénée est l'ouverture sur le monde. Ma motivation première est de sensibiliser les élèves aux conditions de vie des pays du Sud. A l'heure de la mondialisation, chacun se doit de comprendre l'importance de la solidarité et du rôle qu'il peut jouer dans l'aide au développement. Il est important de placer l'élève comme acteur de la lutte contre l'individualisme. Le commerce équitable constitue une remise en question de notre mode de vie et de nos priorités et valeurs. Il entre donc dans la formation citoyenne des élèves.



Madame Chantal Depaifve, professeure à l'Athénée royal d'Herstal.

Comment intégrez-vous le commerce équitable dans votre programme de cours ?

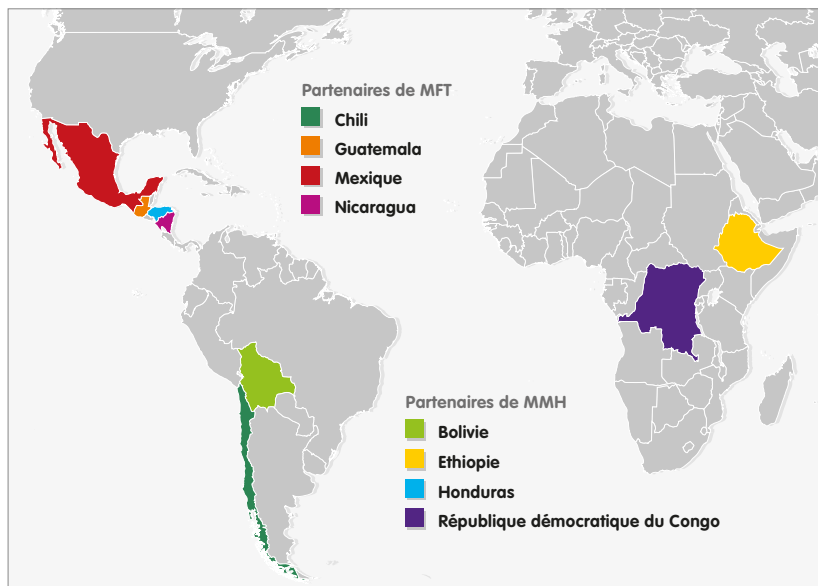
Le premier thème du cours de géographie en 4^{ème} dans les écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles s'intitule « L'agriculture dans la zone intertropicale : cultiver pour se nourrir ou pour vendre ? ». Ainsi après avoir étudié d'une part la dualité dans les pays du Sud entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture spéculative et d'autre part l'exploitation des paysans du Sud par les multinationales du Nord, il est tout à fait normal d'aborder un élément de réponse : le commerce équitable.

Quel est l'impact de ce type d'activité sur la vie des élèves ?

Je ne sais pas si l'impact de l'activité est important dans la vie des élèves mais je sais qu'ils sont « choqués » par l'activité et ils en parlent encore en terminant leurs humanités. En cinquième, lorsqu'on aborde le thème des migrations internationales, la problématique des relations Nord-Sud et du commerce international ressurgit. L'année dernière, les élèves de 6^{ème} de l'option sciences sociales ont été sélectionnés pour partir au Burundi dans le cadre du projet « Move with Africa ». Dans plusieurs actions de recherche de fonds pour financer le voyage, ils ont tenu à proposer à la vente des produits du commerce équitable (cacao équitable à la récréation, petit déjeuner Oxfam pour les élèves de première et produits équitables lors des journées portes ouvertes).

NOS PARTENAIRES

Les partenaires de Miel Maya Honing asbl et de Maya Fair Trade scrifs sont des organisations apicoles du Sud issues de communautés paysannes marginalisées et fonctionnant sur le mode de coopératives. Ces partenaires sont soit les bénéficiaires des projets menés par MMH, soit les coopératives auprès desquelles MFT se fournit en miel.



**Pour 3/4 de l'humanité
ceci n'est pas une fiction**

Faisons de la protection sociale une réalité pour tous

PROTECTIONSOCIALE.BE

DONS

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).

Compte bancaire :
IBAN BE 91 3400 6533 3376
Code BIC : BBRUBEBB

Pour tout versement de 40€, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus : c'est votre avantage fiscal.

Vous contribuerez ainsi au financement de nos projets en Amérique latine et en Afrique. L'objectif global est formulé comme suit : Au Sud, l'apiculture contribue au développement durable (économique, social et environnemental) d'organisations apicoles à finalité sociale issues de communautés paysannes marginalisées. Au Nord, le consommateur contribue au développement durable en adhérant au commerce équitable et en adaptant son comportement en conséquence. Il en partage les valeurs, qui lui sont également bénéfiques notamment sur le plan de l'environnement. De cette façon s'établit une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

La réalisation de ce Mayazine et des projets sont possible grâce aux financements de :



Art. 4 Loi 8.12.92 – Arr. Min. 18.03.93. Miel Maya Honing asbl gère de manière autonome une base de données automatisée afin d'enregistrer les données concernant la gestion des relations avec ses donateurs et sympathisants. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant.



Ed. responsable: B. Olivier c/o Miel Maya Honing asbl, rue Ste-Walburge 207, 4000 Liège
©Claire Deprez

Dimanche
4 octobre
8h30-14h
6 € p.p.

COMMERCE ÉQUITABLE,
DEVELOPPEMENT ET APICULTURE

Petit déjeuner équitable

Organisé par Miel Maya Honing asbl

CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DE
ROCOURT
RUE DE L'ARBRE COURTE JOIE 40
4000 ROCOURT



CELINE.ISOREZ@MAYA.BE

WWW.MAYA.BE

☎ 04 380 06 18